

Groupe de travail sur les dépôts ouverts de l'ABRC 2020-2021

Ébauche de mandat (décembre 2019)

Contexte

À mesure que le savoir libre devient une priorité pour le milieu de la recherche, le rôle des dépôts se développe et gagne en importance. Toutefois, pour optimiser la valeur des dépôts (et les investissements de nos bibliothèques dans les services de dépôt), ils doivent être interopérables par l'adoption de comportements, de normes et de protocoles communs. De plus, la situation des dépôts au Canada est de plus en plus complexe en raison du nombre croissant de dépôts de données, de dépôts institutionnels et de dépôts spécialisés; la collectivité bénéficierait d'une discussion sur les rôles et les relations entre les différents dépôts et les possibilités d'assurer une meilleure cohérence à l'échelle nationale. Le Groupe de travail sur les dépôts ouverts (GTDO) établira et mettra au point les mesures collectives et individuelles nécessaires pour promouvoir la vision stratégique des dépôts au Canada.

Objectif

La principale responsabilité du Groupe de travail sur les dépôts ouverts (GTDO) figure dans la [feuille de route de l'ABRC sur la communication savante](#) :

3,4. Renforcer et ajouter de la valeur au réseau canadien de dépôts à libre accès en collaborant plus étroitement et en adoptant un éventail plus large de services tels que les mesures d'évaluation et d'utilisation.

Pour appuyer cet objectif, le groupe de travail échangera avec des intervenants dans tout le Canada pour élaborer et mettre en place des positions, des priorités et des initiatives liées aux dépôts offerts en libre accès qui sont conformes aux priorités du Comité sur l'avancement de la recherche de l'ABRC.

Tâches

Il incombe au Groupe de travail sur les dépôts institutionnels de faire ce qui suit :

- Dialoguer avec l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC), le Comité sur l'avancement de la recherche et d'autres intervenants afin de se rallier autour d'une vision stratégique pour les dépôts au Canada.
- En collaboration avec Portage, examiner et préciser le rapport entre les différents types de dépôts au Canada (p. ex., articles, données, etc.);
- Étudier la possibilité d'établir une infrastructure de dépôt partagé et l'intérêt à cet égard, ainsi que la prestation de services et le soutien;
- Définir et promouvoir le rôle des dépôts dans le soutien du libre accès et de la science ouverte/du savoir auprès d'un grand nombre de collectivités d'intervenants;
- Donner son appui à une communauté de pratique pour les fournisseurs de services de dépôt dans les bibliothèques, les archives et les musées canadiens;
- Déterminer les exigences en matière d'interopérabilité pour les dépôts qui seront nécessaires pour soutenir un réseau cohérent de dépôts au Canada, et participer à leur mise en application.

Composition

Parmi les membres, figureront au moins deux membres du Comité sur l'avancement de la recherche de l'ABRC et au moins cinq chefs de file de la communauté des dépôts des diverses régions canadiennes, ainsi qu'une représentante de la COAR et d'autres membres choisis par le groupe de travail en fonction de leur expertise individuelle et de leur affiliation institutionnelle. Une personne représentant le Comité sur l'avancement de la recherche assumera la présidence, et l'on pourra aussi nommer une personne liée à la communauté canadienne des dépôts pour assumer la coprésidence.

Processus de nomination

On demandera aux responsables de dépôts des bibliothèques universitaires canadiennes de manifester leur intérêt à siéger au GTDO. Pour la représentation du Comité sur l'avancement de la recherche, on sollicitera des déclarations d'intérêt des membres de ce comité.

Le Comité sur l'avancement de la recherche choisira les coprésidents. Les coprésidents choisiront les membres en fonction de considérations géographiques, linguistiques, d'expertise et d'équité et d'inclusion.

Structures de responsabilisation et de communication

- Le Groupe de travail sur les dépôts ouverts relève du Comité sur l'avancement de la recherche de l'ABRC.
- Le président ou le coprésident du groupe de travail rend compte de ses activités et présente ses recommandations écrites, selon le cas.

Politiques financières et administratives

- La participation au groupe de travail sur les dépôts ouverts n'est pas rémunérée.
- Les frais de déplacement et de participation aux réunions des membres du groupe de travail peuvent être remboursés, conformément aux politiques de l'ABRC.
- Les membres du groupe de travail doivent respecter les politiques sur la gouvernance et l'organisation approuvées par le Conseil d'administration de l'ABRC, notamment le code de conduite et les politiques sur les conflits d'intérêts.
- Les résultats du groupe de travail seront diffusés en vertu d'une licence de Creative Commons (CC-BY) et suivront les pratiques normalisées de l'ABRC concernant la paternité et l'attribution.
- Dans la mesure du possible, les discussions du Groupe de travail sur les dépôts ouverts se tiennent par téléconférence.

Échéancier

Les présentes modalités s'appliquent au deuxième mandat de ce groupe de travail, qui débutera en janvier 2020. Le groupe se réunira tous les mois sur une période de deux ans. Le président ou les coprésidents doivent présenter un rapport final au Comité sur l'avancement de la recherche en décembre 2021.